

BIO INFOS

Un début de saison complexe pour la culture biologique d'abricots



Les bourgeons qui se sont développés de manière trop précoce ont subi le gel d'hiver. Les parcelles plus tardives ont été moins impactées.

ROBIN SONNARD, FIBL



La moniliose des fleurs et des rameaux favorisée par l'humidité sur fleur a généré des pertes importantes.

FLORE ARAUDI, FIBL

Les abricots bios, pourtant recherchés et dont les surfaces sont en expansion, seront rares cette année. Après le gel qui a stoppé le développement de certains bourgeons, la moniliose des fleurs et des rameaux a causé de gros dommages sur de nombreuses parcelles.

Dans la production de fruits à noyau bios, les surfaces ont continuellement augmenté ces dernières années pour répondre à la demande croissante des consommateurs. Cette extension des surfaces, et donc l'augmentation du volume de production, s'explique surtout par la conversion à la culture biologique de différentes exploitations, notamment pour les abricots en Va-

lais. Malgré cet engouement, les aléas climatiques mettent encore trop souvent en péril la sécurité économique de cette culture particulièrement sensible.

Cette saison 2023 n'a pas dérogé aux dernières règles et a démarré rapidement avec des températures clémentes durant les mois d'hiver, qui ont hâté le débournement de certaines parcelles d'abricots. Dans les secteurs valaisans les plus précoces en plaine, des épisodes de gel ont particulièrement affecté les rameaux les plus proches du sol. Les bourgeons touchés restent noirs, d'apparence sèche, et ne progressent plus: pas de fleur ni de fruit n'apparaîtront cette année. Sur les parcelles touchées, on constate des pertes de récolte conséquentes, spécialement jusqu'à environ 1,80 m du sol.

Alors que d'autres parcelles présentaient un potentiel de floraison élevé, des niveaux de

précipitations rarement rencontrés se sont abattus lors de la floraison de la majorité des parcelles de plaine. Ont été comptabilisés en moyenne, 150 mm de pluie lors de cette phase ultrasensible à *Monilinia laxa*, responsable de la moniliose des fleurs et des rameaux. Ce champignon, favorisé par des conditions humides, se développe déjà lors de températures hivernales, génère la mort de la fleur qu'il infecte et se propage ensuite le long du rameau. Les organes atteints brunissent, dépérissent et ne produiront pas de fruits.

Lutte non efficace

Les conditions du mois de mars ont donc été particulièrement propices aux infections par la moniliose et ont abouti à des pertes totales sur les parcelles les plus touchées. La haute sensibilité de certaines variétés telles que Bergeron ou Orangered ont été

confirmées, alors que d'autres comme Flopria ou Swired essuient moins de dégâts. Les parcelles plus tardives sont également moins impactées, car hors de la période de fréquentes précipitations.

Les stratégies de protection biologiques n'ont généralement pas permis de lutter de manière efficace contre ce pathogène. En effet, les produits d'origine naturelle de contact sont rapidement lessivés après 15 à 20 mm d'eau, rendant impossible une protection durant toute la période des précipitations. Néanmoins, des essais avec un nouveau produit stoppant, complémentaire aux interventions préventives, semblent prometteurs.

D'après la majorité des producteurs d'abricotiers valaisans en production biologique comme intégrée: «De mémoire, jamais tant de dégâts liés à cette maladie n'ont été déplorés». Les ravages n'apparaissent d'ordinaire qu'environ

un mois après infection mais, en raison des conditions poussantes du début de printemps 2023, les premiers symptômes ont parfois été décelés très rapidement.

D'autre part, comme les dégâts de la moniliose ne sont pas visibles immédiatement, les producteurs ont continué à engager des frais pour lutter contre les risques de gel, intervenus à plusieurs reprises au début du mois d'avril. Malgré la lutte, des pertes dues au gel ont aussi été constatées dans certains secteurs, mais dans une ampleur moindre par comparaison avec la moniliose.

Par la suite, une chute physiologique importante a également été remarquée sur certaines variétés comme Harogem. En effet, les conditions très pluvieuses lors de la pollinisation n'ont pas été optimales non plus pour la nouaison des fruits.

Afin de diminuer l'impact des conditions climatiques

de plus en plus capricieuses, les producteurs d'abricotiers valaisans s'interrogent sur la rentabilité d'installations protectrices contre les intempéries. Alors qu'elles sont plus répandues en Suisse alémanique et sur le canton de Vaud, ces structures sont moins présentes en Valais.

Les coûts importants générés par ces installations ne sont viables que dans le cadre d'un circuit de vente directe, qui dégage une haute rémunération et une vente assurée. Alors qu'elles sont très appréciées pour diminuer les dégâts liés à la bactériose, en limitant l'accumulation d'eau dans les sols, elles créent un microclimat propice à d'autres maladies comme l'oïdium et à des ravageurs tels que les pucerons et les acariens. Des études approfondies restent donc encore nécessaires.

FLORE ARAUDI ET ROBIN SONNARD, DÉPARTEMENT SUISSE ROMANDE DU FIBL

ACTUALITÉS FOURRAGÈRES

Bien vérifier la disponibilité en semences fourragères bios

Avant la mise en place d'une prairie temporaire ou la rénovation d'une prairie permanente, il faut vérifier la disponibilité des espèces du mélange fourrager désiré en qualité bio.

Pour vérifier la disponibilité en semences des espèces choisies, il est nécessaire de consulter le site www.organicxseeds.ch et d'utiliser le moteur de recherche en page d'accueil de son compte d'utilisateur. En choisissant la recherche rapide ou par catégorie, on entre l'es-

pèce recherchée et on obtient rapidement la liste des variétés disponibles et le nombre d'offres sur le marché suisse.

Pour que les producteurs puissent continuer d'utiliser des variétés qui ont fait leurs preuves, Bio Suisse a attribué les espèces et les sous-groupes (sous-groupes à l'intérieur d'une espèce donnée) à trois niveaux de disponibilité des semences bios.

Le classement dans les trois niveaux est effectué par les commissions techniques de Bio Suisse une fois par année au début octobre sur la base de l'offre sur le marché des semences.

Les acteurs de la branche s'efforcent d'augmenter avec

le temps la proportion de bio dans les mélanges.

La règle suivante est valable: les mélanges annuels (ADCF 100), les mélanges bis-annuels (ADCF 200), bi-à tris-annuels (ADCF 230 et plus) les mélanges de trois ans (ADCF 300) doivent contenir au moins 70% de semences bios. Les mélanges 400 (ADCF 400) doivent contenir au moins 50% de semences bios.

Trois niveaux différents

Niveau un, le bio est obligatoire. Il comprend les espèces pour lesquelles existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.

Niveau deux, le bio est la règle. Il comprend les espèces pour lesquelles seules certaines bonnes variétés professionnelles multipliées en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.

Une autorisation exceptionnelle doit être demandée pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio et sont non traitées.

Niveau trois, le bio est souhaité. Il comprend les espèces pour lesquelles il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio. Si une variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non



Le mélange standard 320.

FIBL

bio, elle doit être commandée en bio.

Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, elle peut être utilisée sans autorisation exceptionnelle. Il est par contre conseillé de faire quelques contrôles de disponibilité dans la base de don-

nées www.organicxseeds.ch avant de passer sa commande.

NATHANIEL SCHMID, FIBL SUISSE ROMANDE

www.organicxseeds.ch

www.organicxseeds.ch